

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20 c  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

### ABONNEMENT.

Saumur . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 9  
Poste :  
Six mois . . . . . 35 fr.  
Trois mois . . . . . 18  
Six mois . . . . . 10

### On s'abonne:

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
en envoyant un mandat  
sur la poste.  
ou par tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 10 OCTOBRE

## ÉLECTIONS DE MAINE-ET-LOIRE

### RÉSULTATS

Proclamés par la commission de recensement

Inscrits . . . . . 151,839  
Votants . . . . . 123,137

#### Candidats conservateurs (ÉLUS)

C<sup>te</sup> DE MAILLÉ . . . . . 73,284  
CHEVALIER . . . . . 73,239  
DE SOLAND . . . . . 73,207  
MERLET . . . . . 73,081  
C<sup>te</sup> DE LA BOURDONNAYE . . . . . 72,960  
BERGER . . . . . 72,934  
FAIRÉ . . . . . 72,878  
C<sup>te</sup> DE TERVES . . . . . 72,874

#### Candidats républicains

A. Maillé . . . . . 47,573  
H. Allain-Targé . . . . . 47,483  
Marie-Baudry . . . . . 47,403  
J.-E. Bury . . . . . 47,192  
A. Benoist . . . . . 46,939  
A. Janvier de la Motte . . . . . 46,925  
Varrailhon . . . . . 46,489  
Combiér . . . . . 46,343

#### Candidats ouvriers socialistes

Rousschausse . . . . . 4,123  
Guisé . . . . . 4,123  
Ménard . . . . . 4,091  
Joffrin . . . . . 4,069  
Maniez . . . . . 4,066  
Chiron . . . . . 4,062  
Dufour . . . . . 4,059  
Vaidy . . . . . 963

Majorité pour les conservateurs :  
25,711 voix.

Vingt-cinq mille sept cent onze voix.

## RÉSULTATS GÉNÉRAUX PAR ARRONDISSEMENT

### Arrondissement d'Angers

Inscrits : 45,688. — Votants : 38,991

#### Candidats conservateurs

Comte de Maillé . . . . . 21,003  
Berger . . . . . 20,879  
Viconte de la Bourdonnaye . . . . . 20,850  
Chevalier . . . . . 21,102  
A. Fairé . . . . . 20,943  
J. Merlet . . . . . 20,953  
Th. de Soland . . . . . 21,106  
Comte de Terves . . . . . 20,924

#### Candidats républicains

A. Maillé . . . . . 16,685  
A. Benoist . . . . . 16,457  
Bury . . . . . 16,499  
Allain-Targé . . . . . 16,675  
Combiér . . . . . 16,351  
Janvier de la Motte . . . . . 16,382  
Marie-Baudry . . . . . 16,457  
Varrailhon . . . . . 16,292

### Arrondissement de Baugé

Inscrits : 22,097. — Votants : 18,652

#### Candidats conservateurs

Comte de Maillé . . . . . 8,155  
Berger . . . . . 8,194  
Viconte de la Bourdonnaye . . . . . 8,106  
Chevalier . . . . . 8,131  
A. Fairé . . . . . 8,143  
Jules Merlet . . . . . 8,154  
Th. de Soland . . . . . 8,133  
Comte Léonce de Terves . . . . . 8,110

#### Candidats républicains

A. Maillé . . . . . 10,334  
A. Benoist . . . . . 10,164  
J.-E. Bury . . . . . 10,284  
H. Allain-Targé . . . . . 10,319  
Combiér . . . . . 10,175  
A. Janvier de la Motte . . . . . 10,281  
Marie-Baudry . . . . . 10,247  
Varrailhon . . . . . 10,199

### Arrondissement de Cholet

Inscrits : 37,124. — Votants : 29,065

#### Candidats conservateurs

Comte de Maillé . . . . . 20,993  
Berger . . . . . 20,686

Viconte de la Bourdonnaye . . . . . 20,958  
Chevalier . . . . . 20,867  
Alexis Fairé . . . . . 20,654  
Jules Merlet . . . . . 20,774  
Th. de Soland . . . . . 20,807  
Comte Léonce de Terves . . . . . 20,779

#### Candidats républicains

A. Maillé . . . . . 7,773  
A. Benoist . . . . . 7,657  
J.-E. Bury . . . . . 7,613  
H. Allain-Targé . . . . . 7,693  
Combiér . . . . . 7,521  
A. Janvier de la Motte . . . . . 7,606  
Marie-Baudry . . . . . 8,086  
Varrailhon . . . . . 7,492

### Arrondissement de Saumur

Inscrits : 27,247. — Votants : 22,315

#### Candidats conservateurs

Comte de Maillé . . . . . 13,188  
Berger . . . . . 13,166  
Viconte de la Bourdonnaye . . . . . 13,109  
Chevalier . . . . . 13,195  
Alex. Fairé . . . . . 13,178  
Jules Merlet . . . . . 13,245  
Th. de Soland . . . . . 13,192  
Comte Léonce de Terves . . . . . 13,119

#### Candidats républicains

A. Maillé . . . . . 8,816  
A. Benoist . . . . . 8,752  
J.-E. Bury . . . . . 8,906  
H. Allain-Targé . . . . . 8,813  
Combiér . . . . . 8,424  
A. Janvier de la Motte . . . . . 8,692  
Marie-Baudry . . . . . 8,716  
Varrailhon . . . . . 8,650

### Arrondissement de Segré

Inscrits : 17,683. — Votants : 14,114

#### Candidats conservateurs

Comte de Maillé . . . . . 9,945  
Berger . . . . . 9,979  
Viconte de la Bourdonnaye . . . . . 9,938  
Chevalier . . . . . 9,944  
Alex. Fairé . . . . . 9,958  
Jules Merlet . . . . . 9,980  
Th. de Soland . . . . . 9,968  
Comte Léonce de Terves . . . . . 9,942

#### Liste républicaine.

A. Maillé . . . . . 3,965  
A. Benoist . . . . . 3,909  
J.-E. Bury . . . . . 3,888  
H. Allain-Targé . . . . . 3,992

Combiér . . . . . 3,872  
A. Janvier de la Motte . . . . . 3,964  
Marie-Baudry . . . . . 3,897  
Varrailhon . . . . . 3,885

## LES PRUSSIENS EN FRANCE

Les feuilles républicaines reproduisent avec empressement le compte rendu d'une conversation que le correspondant du Times à Paris a eue avec le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne, sur les élections du 4 octobre.

Voici ce compte rendu :

« Je me suis rencontré aujourd'hui, chez un diplomate étranger, avec le prince de Hohenlohe, en visite de congé. La conversation est tombée, naturellement, sur les élections. Au début, disait le prince, je ne devais pas rester ainsi en vue des élections qui viennent d'avoir lieu. Mon gouvernement, comme d'ailleurs tous les gouvernements, n'attachait pas à ces élections une importance particulière. Nous pensions qu'elles ne modifieraient pas d'une façon sensible l'échiquier de la politique française, et qu'elles n'ajouteraient pas une question de plus aux questions déjà posées devant l'Europe.

« 40 ou 50 voix de plus conquises à droite ou à gauche ne changeraient pas profondément la base de la politique gouvernementale en France. Mais les succès inattendus des conservateurs, ajoutés au gain fait par le parti de la Gauche extrême, rétrécissent cette base à un tel point que l'équilibre gouvernemental français en est radicalement altéré.

« Si les deux Gauches restent dissidentes, l'existence ministérielle, quel que soit le Cabinet qui arrive, sera absolument précaire, et aucun ministère ne pourra compter sur un lendemain; car il sera impossible qu'il satisfasse à la fois l'aile droite et l'aile gauche et qu'il se maintienne en équilibre entre deux exigences aussi irréconciliables.

« La seule stabilité possible ne pourrait

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Le lendemain de l'arrivée de Guillaume, la jeune fille, à peine levée et libre de ses allures, commença de grand matin les recherches qu'elle s'était promises. Elle comptait explorer les moins connus des coins de la vieille demeure, et surprendre les domestiques dans leurs travaux journaliers.

— Si Guillaume est ici, pensait-elle, je saurai bien le lire dans la physionomie de Lehiban, qui ne sera pas capable de dissimuler sa joie. S'il n'a rien de ce genre, au contraire, peut-être découvrirai-je sa trace et saurai-je ce qui l'a amené.

Elle, tout en errant dans les corridors et dans les cours, sous l'empire de ses idées de la veille, elle arriva jusqu'à l'entrée du parc, devant la petite maison de jardinier. On venait d'atteler la charrette qui se rendait chaque matin à la ville pour en rapporter l'approvisionnement journalier. Le cheval, à peine sorti de l'écurie, témoignait par des mouvements brusqués sa satisfaction de voir le jour, et un valet d'écurie poussait dans la rustique voiture deux grandes malles soigneusement recou-

vertes de leurs enveloppes de toile grise. Antoinette s'approcha. Tout lui semblait un indice révélateur. Le domestique souleva sa casquette en l'apercevant, et dit au jardinier avec un gros rire : — En voilà du butin pour la vieille tour ! Est-ce que la Jeanne-Marie a fait un héritage ?

La vieille tour ! Que pouvaient avoir de commun les bagages de Guillaume et cette ruine au bord de la mer ? Car c'était bien de Guillaume qu'il s'agissait. L'instinct d'Antoinette ne l'avait pas trompée, et elle lisait maintenant de ses deux yeux sur la plaque de cuivre qui ressortait au milieu de la couverture de toile : le viconte G. de Guitry, gravé en toutes lettres.

Il était inutile d'interroger les domestiques, qui ne savaient absolument rien autre chose que la direction à donner à l'attelage, et Antoinette, intriguée au dernier point, reprit le chemin du château. Comme elle rentrait, elle aperçut la jeune baronne qui, chaudement enveloppée d'une pelisse de fourrures et les pieds chaussés de mignonnes sabots, se mentrait sur le perron.

— Antoinette, viens donc m'aider ! cria M<sup>me</sup> de Guitry. J'essaie mes sabots. Ils sont bien jolis, mais bien incommodés, et ja vais tomber si tu ne m'assistes.

— Quelle idée avez-vous donc, chère tante, et voulez-vous vous estropier ? Pour marcher sans danger avec des sabots par un jour comme celui-ci,

il faut en avoir l'habitude.

— Je les ai achetés au pardon de Plouédec l'an dernier, répondit la jeune femme avec une petite moue enfantine. Leur forme élégante et leurs petites sculptures délicates m'avaient séduite. Remarque comme ces branches de bruyères sont joliment travaillées. On ne ferait pas mieux dans la forêt Noire ! En voyant ce matin l'épaisseur de la neige, j'ai pensé que le moment serait bien choisi pour faire de la couleur locale. Mais quel temps, ma chère ! C'est la Sibérie ! A propos, mignonnes, as-tu vu ton oncle ce matin ?

— Pas encore. Pourquoi cette question, ma tante ?

— Ma tante ! reprit la jeune femme avec un geste désespéré qui signifiait : J'y renonce ! Il est de maussade humeur, voilà tout, continua-t-elle plus bas. Et maintenant, rentrons-nous ? On gèle ici.

— J'aurais voulu aller savoir des nouvelles de Trilby, qui baisse à vue d'œil depuis quelques jours.

— Ah ! Trilby ! le vieux petit poney, l'ancien favori de ce beau criminel que nous chérissons ! Avoue, ma Toisette, que ton cousin te tient au cœur.

— Je ne m'en défends pas, répondit simplement la jeune fille.

La baronne avait raison : M. de Guitry n'était

pas d'humeur souriante. Il répondit par un léger signe de tête au bonjour respectueux de sa nièce, et se mit à table en continuant de lire son journal, ce qui était toujours l'indice de quelque secrète préoccupation.

M<sup>me</sup> de Guitry respecta d'abord le profond silence au milieu duquel commençait le déjeuner, mais bientôt elle n'y tint plus. Il lui fallait parler à tout prix. Ce mutisme la suffoquait.

— Laisse donc cette côtelette qui n'est pas cuite, ma mignonnes ; il va arriver un salmis de perdreaux et une mayonnaise de homard. N'es-tu pas comme moi ? J'adore la mayonnaise et la viande crue me fait frémir.

Le baron, qui avait relevé la tête en entendant la voix de sa femme, posa décidément auprès de lui le journal déplié.

— C'est donc là le langage à la mode ? dit-il enfin. On adore la mayonnaise ! La viande crue donne des frissons d'horreur ! Faut-il absolument désormais employer des hyperboles pour se faire comprendre ? Et, pour compléter, ce tutoiement révolutionnaire ? Faites ce que vous voudrez quand vous serez seules, continua-t-il, mais ne m'écorchez plus les oreilles de ce tutoiement révolutionnaire. Je sais qu'elle est partout aujourd'hui : dans le mépris des lois et de l'autorité paternelle, dans le langage, dans les mœurs, et jusque dans la toilette des femmes, continua-t-il en jetant un



donc résulter que de l'alliance de deux fractions, parmi les trois dont la Chambre se composera, et il est évident qu'une telle alliance ne peut se produire qu'entre les deux fractions de gauche qui ont plus ou moins la même origine.

Or, la question sera de savoir laquelle de ces deux fractions absorbera l'autre. Il est improbable que la gauche radicale pousse la discipline jusqu'à s'incliner devant la supériorité numérique de la gauche modérée, tandis qu'il est certain que celle-ci, au contraire, s'inclinerait devant cette supériorité numérique, si elle se produisait du côté des radicaux.

C'est là précisément l'intérêt de la situation, et est-il assez considérable pour que je me tienne obligé, aussi longtemps que je serai ici, de lui accorder toute mon attention.

L'Europe a pu vivre jusqu'ici en bonne harmonie avec la République française; mais la République de demain peut ne ressembler en rien à la République d'hier, et l'accord établi avec l'une peut ne plus être possible avec l'autre. Si les conservateurs ne veulent user de leur victoire relative que dans l'intérêt du pays, leur intervention plus efficace pourrait facilement contribuer à maintenir et même améliorer les relations entre la France et l'Europe.

Mais si les conservateurs entendent faire usage de leurs forces agrandies pour troubler la situation et mettre en question, sous une forme ou sous une autre, l'ordre de choses établi, alors la France entrera dans une période de troubles et d'agitations qui s'imposent à l'observation plus attentive des hommes d'Etat étrangers, lesquels doivent avant tout calculer les chances de l'avenir en face duquel ils peuvent se trouver.

Chacune de ces éventualités a sa gravité, surtout quand il s'agit d'un pays comme la France, dont chaque oscillation produit un déplacement considérable dans les calculs politiques qui préoccupent l'Europe.

Il faut espérer que lorsque la première effervescence se sera un peu calmée, chaque parti comprendra que la prudence est le devoir le plus impérieux; car à cette heure, grâce à l'évolution que vient d'exécuter le suffrage de la nation, aucun parti n'est assez maître des événements pour se montrer imprudent avec impunité, et l'on peut répéter plus que jamais le mot de M. Thiers: « La victoire sera au plus sage. »

Ces paroles du prince de Hohenlohe font voir avec quel soin la diplomatie allemande observe tout ce qui se passe en France.

Elles font comprendre aussi le prix que la chancellerie de Berlin attachait au maintien de M. Jules Ferry à la direction des affaires de notre pays. C'est ce que la *Post* exprimait si nettement, il y a quelques jours, lorsqu'elle disait que M. Ferry était le **MINISTRE NECESSAIRE**.

Si la République, ainsi que le dit le prince de Hohenlohe, a pu vivre, dans ces derniers temps, en bonne harmonie avec l'Europe, la raison en est uniquement dans le fait qu'elle était la vassale, la servante très-plaie de la chancellerie allemande.

Les élections du 4 octobre ont montré qu'elle n'a pas réussi à vivre en bonne harmonie avec la France elle-même. A l'exception des opportunistes les plus compromis dans la politique de M. Ferry, tout le monde s'accorde à reconnaître que ce que le pays vient de condamner par son verdict, ce sont les folies militaires et diplomatiques de l'opportunisme, les aventures dans lesquelles il a précipité la France, aventures mal conçues, mal conduites, d'autant plus coupables qu'elles ont été entreprises à la suggestion de l'Allemagne.

Quant au rôle que les conservateurs ont à jouer désormais, nous comprenons sans peine que les républicains acceptent avec empressement les paroles du prince de Hohenlohe qui ne leur a jamais marchandé sa protection. Les conservateurs ne recevront pas avec une semblable docilité les conseils de direction, les ordres d'un ennemi.

L'ambassadeur d'Allemagne a été tellement habitué par la plate docilité des républicains à exercer une véritable tutelle sur nos gouvernants, qu'il se croit en droit d'enjoindre à tous d'être sages, c'est-à-dire de continuer à désorganiser la France au profit de l'Allemagne.

Il y a lieu d'espérer que le 4 octobre ne mettra pas seulement un terme à ce qu'un journal allemand appelle avec tant de raison la *piraterie politique* à l'intérieur, mais qu'il sera aussi le point de départ d'une ère nouvelle, celle du relèvement de la dignité de la France au dehors. J. BOURGEOIS.

Nous lisons dans le *Constitutionnel*:

« Un gouvernement frappé à la tête, et des préfets moribonds, tels sont les adversaires que les conservateurs auront à combattre dans la journée du 18 octobre. Non-seulement ils n'ont plus à craindre les manœuvres désormais impuissantes de la candidature officielle, mais encore ils ont l'immense avantage que donne un premier succès. L'effet moral exerce une influence irrésistible sur le dénouement des luttes électorales. De même que la défaite appelle la défaite, la victoire appelle la victoire. Ce moment solennel dont parle Joseph de Maistre « où, sans savoir pourquoi, une armée se sent portée en avant comme si elle glissait sur un plan incliné », se retrouve aussi dans les batailles que se livrent les partis. Déjà le scrutin de dimanche a donné lieu à bien des surprises, attendons-nous à des revirements bien plus brusques encore dans les ballottages du 18 octobre prochain. »

Nos adversaires connaissent si bien cette puissante influence, et sentent si bien qu'elle est pour eux grosse de dangers, que l'un d'eux poussait, hier, ce cri d'alarme:

« Il faut faire partout des listes de salut public républicain, en songeant que, sur les points où la majorité absolue nous paraît acquise, elle pourrait fort bien nous échapper sous l'influence dissolvante de notre échec relatif dans la journée de dimanche. »

Il faut que le péril soit grand pour qu'un journal aussi mesuré et aussi prudent que le *Temps*, à qui nous empruntons ces lignes, laisse échapper un pareil avertissement.

L'administration préfectorale était dans le même état de désorganisation, en province aussi bien qu'à Paris. Chaque jour nous apporte de nouvelles rectifications aux scrutins proclamés tout d'abord.

Il faut croire que les commissions de recensement avaient été établies en vue d'assister à la proclamation des succès des candidatures républicaines; en présence des premiers résultats obtenus, les commissions ont perdu la tête.

On lit dans le *Temps*:

« Les commissions chargées de procéder au recensement des élections législatives du 4 octobre ont siégé jeudi dans tous les départements. Dans un certain nombre de départements, il y avait doute sur le point de savoir si divers candidats étaient élus, à raison de l'indécision qui régnait — par suite de la présence d'un certain nombre de bulletins déclarés blancs ou nuls — sur le chiffre réel de la majorité absolue. »

On connaît déjà les décisions des commissions pour l'Ille-et-Vilaine, la Lozère et les Bouches-du-Rhône. Voici quelques résultats nouveaux qui nous parviennent par dépêches.

Dans la Haute-Garonne, MM. Niel et Piou, candidats réactionnaires, ont été proclamés élus après une séance très-orageuse de la commission de recensement, qui a dû suspendre pendant quelques instants ses travaux. Il y a ballottage pour les cinq autres sièges.

Dans l'Oise, MM. de Mouchy, Léon Chevreau et de l'Aigle, candidats réactionnaires, ont été proclamés élus; il y a ballottage pour les trois derniers sièges.

Dans les Deux-Sèvres, MM. de La Porte et Antonin Proust, députés républicains sortants, ont seuls été proclamés élus. Il y a trois ballottages. La majorité absolue était de 42,404 voix. Les trois autres candidats républicains, MM. Girault, Jouffraut et Ganne, ont obtenu respectivement: 42,206, 41,884 et 41,468 voix.

Les trois candidats réactionnaires venant en tête de liste, MM. Pierre Proust, Taudière et Germain, ont obtenu respectivement: 44,644, 44,599 et 44,579 voix.

Dans l'Eure, il y a ballottage pour le sixième siège: M. le duc de Broglie a 3,000 voix de moins que la majorité absolue. Il est en concurrence avec M. Jules Develle, député sortant.

Enfin, dans le Lot-et-Garonne, le recensement n'était pas terminé à la dernière heure; mais il se pourrait qu'au lieu d'un ballottage prévu il y en eût trois. M. Deluns-Montaud, député républicain sortant, et M. Leygues, autre candidat républicain, pourraient être en ballottage. Tout dépend d'un certain nombre de bulletins réservés dont l'admission ou le rejet ferait changer la majorité absolue. »

Il résulte d'une étude comparative des élections législatives de 1884 et de 1885, pour toute la France, que:

Les CONSERVATEURS ont obtenu en 1885.....	3.366.565 voix
Ils n'avaient eu en 1884 que.....	4.739.502 —
Ils gagnent donc en 1885.....	1.627.063 voix
Les REPUBLICAINS avaient eu en 1884.....	4.578.352 voix
Ils n'ont obtenu en 1885 que.....	3.944.433 —
Ils perdent en 1885.....	634.219 voix

## Chronique générale.

### LES FRAIS DES ELECTIONS.

On sait que les dépenses nécessitées par les élections parisiennes avaient été évaluées à 400,000 fr. environ.

Mais le personnel supplémentaire, que l'on a été obligé de garder pendant deux nuits consécutives, aussi bien dans les sections qu'au siège de l'administration centrale, nécessitera un excédent assez fort.

En tenant compte des opérations qui auront lieu pour le scrutin de ballottage, on peut prévoir que les dépenses totales flotteront entre 600,000 et 700,000 fr.

Encore si la besogne avait été faite proprement!

M. Goblet écrit à la *France* une lettre dans laquelle il déclare que depuis deux ans il a combattu la politique du cabinet Ferry.

### LA PRESSE ÉTRANGÈRE.

On lit dans la *Kölnische Zeitung*:

« Le scrutin de liste, dont les héritiers politiques de M. Gambetta attendaient la consolidation de leur situation, leur est devenu fatal et a démontré par sa première application que, au fond, la France n'est plus républicaine. Le résultat du vote est la condamnation de la piraterie politique qui a dominé en France et a défigurée le pays depuis la mort de M. Thiers. La France est fatiguée des actes de ces chevaliers d'industrie et préfère une monarchie convenable, quelle qu'elle soit, à une grossière, broyante, lâche et impuissante république de journalistes. »

Il faut avoir comparé le vieux Paris, coquet et aimable, avec le Paris d'aujourd'hui, sale et populacier, pour comprendre le dégoût avec lequel les tranquilles provinciaux considèrent ce qui se passe dans la capitale, pour voir qu'on voudrait en tout cas en finir avec le système appliqué au bord de la Seine pour se laisser gouverner de nouveau par d'honnêtes gens.

On est las de cet assemblage de gens, la plupart d'origine inconnue, qui ont écrit quelques articles pour démontrer leur capacité politique, acquérir quelque influence et trop souvent occuper des fonctions politiques, ou pour se procurer une fortune à laquelle ils ne pouvaient arriver autrement. »

### LES « FAUSSETÉS » DU SCRUTIN.

Le gâchis dans lequel patouge l'administration épurée par la République fait haïr les épaules; chacun se demande en ricanant, à Paris comme en province, à quoi rêvent ces habiles agents républicains. La préfecture d'Ille-et-Vilaine avait annoncé, lundi soir, la victoire de la liste opportuno-radical dont M. Waldeck-Rousseau représentait la queue. Avant-hier, il a fallu reconnaître que l'ex-ministre à poigne de l'opportunisme est tristement ballotté.

Que se passe-t-il dans la Haute-Garonne? dans l'Oise? Mêmes incertitudes, mêmes perplexités de l'administration préfectorale. L'incurie pour ne pas dire autre chose est inouïe!

Mais la préfecture de la Seine offre un spectacle plus lamentable encore. Voici cinq jours et six nuits que les urnes sont entre les mains des scrutateurs et la préfecture n'a pu démêler encore des résultats précis, complets. En voilà une garantie pour la sincérité des élections!

Le comité conservateur de la Seine a constaté des « inexactitudes nombreuses » dans les listes partielles publiées par la préfecture.

Un de nos amis a relevé et fait rectifier une erreur de 40,000 voix; c'est insensé!

regard mécontent sur la robe de chambre de Mme de Guित्रy; mais tant que je vivrai, elle ne pénétrera pas à la Roche-Noire. Vraiment, les femmes sont folles! Il semble qu'elles visent à perdre la grâce naturelle à leur sexe pour prendre des allures viriles qui les déparent et les défigurent; des revers! des brandebourgs! des aiguillettes! un accoutrement de hussard ou de lancier!

Et M. de Guित्रy retomba dans la lecture de son journal, laissant refroidir les mets placés devant lui, comme s'il oubliait qu'il était là pour déjeuner. En sortant de table, il appela Lebihan, qu'il croyait trouver dans le vestibule. Mais Lebihan n'était plus là. Depuis une demi-heure, il courait sur la neige durcie, dans la direction de la vieille tour, tant il avait hâte de savoir comment son jeune maître avait passé la nuit.

Guillaume était levé depuis longtemps, et il regardait distraitemment par la fenêtre en frappant du bout des doigts sur les carreaux où la glace commençait à fondre.

— Avez-vous déjeuné, monsieur Guillaume? demanda le matelot en arrivant.

— Pas encore, mon ami. Jeanne m'a fait vingt fois ses offres de service, mais rien ne presse.

— Alors, je suis à temps.

Et, s'asseyant devant le feu sur ses talons, Lebihan ouvrit avec précaution un grand panier auquel Guillaume n'avait pas pris garde, et se livra à

toutes sortes de petits manèges qui finirent par attirer l'attention du jeune homme. D'abord il étendit soigneusement sur le carreau devant l'âtre une pellette de braise bien incandescente, puis il posa sur ce foyer improvisé les pincettes, qu'il avait préalablement essuyées, et, enfin, il tira de son grand panier deux côtelettes à manche qu'il étala sur les pincettes avec une satisfaction visible.

Vinrent ensuite une petite bouilloire, qu'il remplit d'eau, et qu'il installa devant une belle flamme ravivée par ses soins, une bouteille cachetée de rouge, qu'il déposa dans le coin de la cheminée pour faire dégourdir le vin, et un moulin à café dont il se mit à tourner gravement la manivelle comme s'il n'avait pas fait autre chose de sa vie.

— Qu'est-ce que tout cela? demanda enfin Guillaume, et pour qui cette cuisine?

— C'est le déjeuner de monsieur le vicomte, répondit le matelot avec un sang-froid imperturbable; des œufs frais que je ne laisserai pas durcir, des côtelettes qui seront cuites à point, et du café selon ma méthode, dont vous me direz des nouvelles dans une demi-heure.

— Mais, enfin, où as-tu pris ces provisions? Je ne suppose pas qu'elles se trouvent d'ordinaire dans le garde-manger de Jeanne-Marie.

— Oh! dame! non, la pauvre vieille! Je me suis adressé mieux que cela: à l'office du château. Le maître coq et moi nous sommes une paire d'amis.

Et Lebihan retourna prestement ses côtelettes, qui avaient fort bonne tournure.

— Remporte tout cela, mon garçon, dit Guillaume d'un air sérieux.

— Ah! ben, par exemple, il n'y a pas de danger! — Je ne veux rien de là-bas, tu dois le comprendre.

— Possible, si M. le baron le savait, mais il ne s'en doutera seulement pas. C'est pas pour des prunes qu'on a été matelot vingt ans, et on sait comment s'y prendre avec la cambuse.

— Je te répète, mon ami, que je suis touché de ton intention; mais, si je te laissais faire, tu me donnerais aux yeux de mon père la situation d'un petit garçon mis au paia sec qui dérobe les clefs de l'office.

Et Guillaume sourit malgré lui.

Mais Lebihan ne riait pas.

Le nez bas et se grattant l'oreille, il garda d'abord un silence embarrassé.

— Faut croire que vous avez raison, monsieur Guillaume, dit-il enfin, car vous y connaissez en belles manières, mais c'est dur tout de même de remporter la plus belle poire du fruitier, et une demi-livre de raisin qui vous regarde comme si on venait de le cueillir. Enfin, je vais appeler Jeanne-Marie, car il faut bien que vous déjeuniez d'une façon ou de l'autre!

(A suivre.)



Le prestige de l'administration républicaine n'avait jamais été brillant; aujourd'hui l'opinion publique est indignée d'une telle incapacité! On n'entend que récriminations et railleries!

L'Agence Havas a reçu la dépêche suivante: Londres, 9 octobre.

On télégraphie de Tamatave, le 26 septembre: Un combat a eu lieu dans la baie de Passavena, sans résultat décisif.

Les Français auraient eu 24 hommes tués ou blessés et les Hovas 200.

## ÉTRANGER

Belgrade, 9 octobre.

La situation est toujours la même. On continue les armements avec une activité effrayante et on organise tout de façon à laisser croire qu'une collision est prochaine. On prête au roi Milan un propos qui vient à l'appui de cette crainte.

Ce souverain aurait dit que si la réunion des ambassadeurs n'arrivait pas à une entente dans un certain délai, la Serbie userait de ses propres forces pour se procurer les compensations qui lui sont dues.

Philippopolis, 9 octobre.

Le bourgmestre vient de faire placarder des proclamations annonçant que le sultan a reconnu en principe l'Union de la Bulgarie et de la Roumélie sous le sceptre du prince Alexandre. Cette nouvelle a causé une grande joie parmi les Rouméliotes.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 octobre.

Le marché, pour le moment, est réfractaire à la hausse. Les tentatives faites pour relever les cours n'ont pour effet que d'arrêter les transactions. On cote: le 3 0/0 à 79.35, l'amortissable à 81.25, le 4 1/2 0/0 à 108.50.

Le Crédit Foncier de France reste ferme à 1.285.

Les obligations Foncières et Communales sont comme toujours très-demandées. Ni les crises financières, ni les crises industrielles, ni les crises politiques ne peuvent atteindre ces valeurs. Cette considération seule suffirait à expliquer l'importance des demandes dont elles sont l'objet si l'on n'avait, en outre, à tenir compte de l'attrait exercé par les chances de lots pour les emprunts 1879, 1880 et 1885 participant chaque année à six tirages.

La Société Générale est bien tenue à 451.25.

Les actions et obligations de Panama sont très-cheres. L'action est cotée 380.

Le Crédit Lyonnais est délaissé.

Les actions des Chemins de fer français sont calmes: le Nord à 1,541.25, l'Orléans à 1,302.50, l'Est à 800, l'Ouest à 845.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le cyclone annoncé par le *New-York Herald* a passé cette nuit sur notre région.

Depuis quarante-huit heures, il fait un temps affreux; mais ce matin, entre 3 et 4 heures, la tempête a soufflé avec une violence extraordinaire; les maisons en étaient comme ébranlées.

Le baromètre était descendu à 737<sup>mm</sup>, ce qui est assez rare.

## MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur se fera entendre dans le Square, demain dimanche, 11 octobre, à 4 heures du soir.

### Programme.

1. Le 71<sup>e</sup> Régiment territorial... HÉRARD.
  2. Fête des Fleurs, fantaisie... HEMMERLÉ.
  3. La Belle du Portillon, valse... FABRE.
  4. La Valse, ouverture... MERCADANTE.
  5. Maudslaine, polka... CLODOMIR.
- Le Chef de musique, V. MEYER.

Le ministre de la guerre se propose d'autoriser le port de la barbe complète dans l'armée. Cette mesure permettrait de réaliser une économie annuelle de 600,000 francs.

Par une circulaire qu'il vient d'adresser aux commandants de corps d'armée, le général Campenon demande à ces officiers généraux de lui faire connaître, pour le 1<sup>er</sup> novembre, avec leur avis personnel sur cette

question, celui de tous les généraux et chefs de corps sous leurs ordres.

Eglise de la Visitation. — Mardi prochain, 13 octobre, aura lieu le service anniversaire de M. l'abbé GAULTIER, ancien curé.

A 10 heures, commencement de l'office; à 11 heures, messe solennelle.

Pendant l'office, une messe basse sera dite pour le repos de l'âme de M. THOMAS, curé de Gennez, autrefois vicaire de la Visitation.

## POITIERS.

M. Armand de Cassagnac, directeur du *Journal de l'Ouest*, de Poitiers, a envoyé le 5 octobre, ainsi qu'il en avait pris l'engagement, ses témoins à M. Le Nordez, directeur de l'*Avenir*, journal républicain de Poitiers.

La correspondance échangée entre M. de Cassagnac et ses témoins permettra à nos lecteurs d'apprécier ce dernier incident.

« Mon cher ami,

Sur votre demande, nous nous sommes présentés hier au bureau de l'*Avenir*, pour réclamer en votre nom, à M. Le Nordez, une réparation par les armes.

M. Le Nordez n'est plus à Poitiers; on ne sait quand il reviendra ni même s'il reviendra.

Devant une réponse dont il ne nous est pas permis jusqu'ici de douter, nous devions nous retirer. Notre mission est terminée.

Recevez, cher ami, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

P. DELBARRE. C. VILLAC. »

« Messieurs,

M. Le Nordez s'est enfui, on devait s'y attendre; j'avais dit que je saurais demander et prendre au besoin la réparation qui m'était due.

Vous avez en mon nom demandé cette réparation, et vous n'avez pu l'obtenir.

Je la prendrai moi-même.

Après avoir outragé et calomnié ceux que je défendais, après m'avoir couvert d'injures, M. Le Nordez se retourne et se sauve.

En se retournant, il a choisi lui-même sa véritable posture de combat, je sais désormais où et comment je dois le frapper.

Recevez, messieurs, mes remerciements.

A. DE CASSAGNAC. »

On écrit de Vannes (Morbihan):

Il y a peu de jours, dans une réunion publique, à Pontivy, le docteur Gressy, candidat républicain libre-penseur, s'écriait qu'il fallait « écraser » la religion. Dimanche, jour des élections, le même docteur Gressy mourait écrasé par une charrette. Ce sont là les grandes et terribles leçons que la Providence donne encore aux peuples capables de les entendre. Les révolutionnaires regimbent contre l'aiguillon de pareils enseignements, mais la majorité des Bretons, et, parmi eux, beaucoup même de ceux qui ont été abusés par les Gressy et leurs séides, reçoivent ces leçons de la Providence, pénétrés d'une salutaire et juste crainte. L'impression produite par la mort de M. Gressy est profonde dans le Morbihan.

Voici, à l'occasion de cette mort, une lettre que le *Morbihanais* a reçu de Quiberon:

« Monsieur le Directeur,

Notre population tout entière est encore sous le coup d'un événement épouvantable.

Samedi, 3 octobre, vers 3 heures 1/2 du soir, M. le docteur Gressy a été littéralement écrasé sous la charrette d'un meunier, près la chapelle de Sainte-Barbe, en Plouharnel.

Il parlait de sa candidature, lorsque le cheval de ce dernier a pris tout d'un coup on ne voit pas pourquoi, le mors aux dents. L'animal emporté, au lieu de suivre une ligne directe qui était devant lui, s'est détourné, comme conduit par une main invisible, pour prendre une ligne courbe.

M. Gressy et le meunier ont été tous deux renversés: le dernier n'a pas eu de mal; mais l'autre a été broyé sous le poids de la charrette chargée de sacs de farine.

M. Gressy, qui n'était qu'égaré par la politique et l'ambition, s'est aussitôt écrié: « Omon Dieu, je suis perdu! Allez chercher un prêtre! »

Il a vécu près d'une heure et demie après l'accident, et l'un des vicaires de Car-

nac a pu lui administrer avant la mort les derniers sacrements de l'Eglise. »

## COMITÉ CONSERVATEUR DE MAINE-ET-LOIRE

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire prie les personnes avec lesquelles il a été en relations, de leur adresser leurs comptes ou leurs réclamations, avant le 16 octobre, au siège du Comité, rue Voltaire, 8, à Angers, de 9 à 11 heures du matin, et de 2 à 4 heures du soir, ou par correspondance.

## Théâtre de Saumur.

La saison d'opéra s'ouvrira ici lundi prochain. On jouera l'œuvre de Verdi, *La Traviata*, qui nous permettra de revoir et d'applaudir M<sup>lle</sup> Dorian dans le rôle de Violetta qui lui a déjà valu un triomphe à la saison dernière. M. Dechesne, l'excellent baryton, reparaitra également sur notre scène dans cette soirée. Enfin, nous ferons connaissance avec M. Goffoël, le jeune ténor léger, dont on dit beaucoup de bien.

Dans la chronique théâtrale du *Patriote*, M. Sylla Rémy rend compte en ces termes de la représentation de *Mignon* à Angers:

« Les artistes que nous avons fêtés l'année dernière ont tous effectué leur rentrée et une rentrée brillante. *Mignon* a valu à M. Neveu des applaudissements enthousiastes.

Deux débutantes, depuis huit jours, se sont produites dans le répertoire de l'opéra-comique.

M<sup>lle</sup> de Vita, qui chante les Galli-Marié, a obtenu dans *Mignon* un incontestable succès de voix et de méthode: la méthode est sûre, la voix est superbe. L'artiste a besoin de se faire à la scène et d'acquiescer certaines qualités de comédienne qui donneront à son jeu plus de charme et de souplesse. Tout cela viendra. En attendant, la voix demeure pleine, puissante, menée de grand style; c'est un magnifique contralto, un peu faible dans les basses cordes du clavier, mais d'une sonorité pure et pénétrante dans le registre supérieur.

Mentionnons, à propos de *Mignon*, la façon magistrale dont M. Goffoël chante les couplets du dernier acte: *Elle ne croyait pas...*

M<sup>lle</sup> Mathilde Dulaurens est une accorte et séillante dugazon à qui l'expérience donnera bientôt plus de sûreté et de précision dans le geste. Nul doute que la jeune artiste ne brille surtout dans le répertoire de l'opéra-comique où elle trouvera des rôles nombreux propres à mettre en relief certaines qualités naturelles de gaieté et d'entrain. La voix est agréablement timbrée et d'une étendue suffisante.

Comme on le voit, l'ensemble de la troupe lyrique est excellent et nous promet une intéressante campagne. »

## Faits divers.

### L'EXPLOSION D'ARRAS.

Mercredi, vers cinq heures et demie du soir, une détonation violente fut entendue de toute la ville, mais on n'y fit pas d'abord attention, car on était prévenu des exercices que fait en ce moment le génie, simulant le siège de la forteresse.

Les défenseurs se trouvaient dans un trou de mine, à huit mètres sous terre, tandis que l'ennemi, figuré par d'autres soldats, se trouvait précisément au-dessus au moment où l'explosion se produisit.

Une foule considérable accourut aussitôt de la ville, et les secours furent rapidement organisés.

La première victime qu'on retira fut un nommé Joseph Cossiau, sapeur à la 2<sup>e</sup> compagnie. Le pauvre garçon était mort: sa figure était méconnaissable. On retira ensuite le lieutenant Magnon avec la jambe gauche brisée. Ensuite vinrent: Vion, soldat au 6<sup>e</sup> bataillon, 2<sup>e</sup> compagnie, l'épine dorsale brisée; Ray-Ratelet, caporal, blessé à la cuisse gauche; Guio, blessé également à la jambe; Bockstaël, luxations; Legris, sergent, né à Rouen, blessures à la tête; Susant, caporal, lancé à huit mètres de hauteur, lésions internes; Verseau, blessures légères; Rouzillet, sergent, blessures légères.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital Saint-Jean.

Les causes de l'explosion sont encore inconnues et l'enquête, ouverte par l'autorité militaire, les révélera sans doute.

## Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 12 octobre 1885,

## La Traviata

Grand opéra en 4 actes, paroles de M. Ed. Duprez, musique de VERDI.

### Distribution:

Rodolphe.....	MM. Goffoël.
Georges d'Orbel.....	Dechesne.
Le baron.....	Rondeau.
Le docteur.....	Pascaud.
Le vicomte.....	Démond.
Violetta.....	M <sup>lle</sup> Dorian.
Clara.....	Vanderweiren.
Annette.....	Savigny.
Le marquis.....	MM. Derousseau.
Un valet.....	Asmire.

Dames, seigneurs, valets.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

### Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 10 octobre

LA FILLE DE M<sup>lle</sup> ANGOT, opéra-comique en 3 actes, musique de Charles Lecocq.

### Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 11 octobre

LE JUIF-ERRANT, grand drame en 9 actes et 11 tableaux, par Eugène Sue.

## BOURSE DE PARIS.

DU 9 OCTOBRE 1885.

Rente 3 0/0.....	79 70
Rente 3 0/0 amortissable.....	81 45
Rente 4 1/2.....	104 »
Rente 4 1/2 (nouvelle).....	109 »
Obligations du Trésor.....	310 »

## LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ

Journal des Enfants

Paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA GEOFROY.

Sommaire du n<sup>o</sup> 249 (samedi 3 octobre 1885)

Courrier des enfants: Un langage universel, par A. Brébion. — La route des Korrigans, par la baronne d'Egligny. — La source verte, par Xavier Mermier. — Histoire philosophique d'un cheveu, par M. Melchior. — Origine d'Arlequin, par la baronne d'Egligny. — Le mensonge, par M. d'Ignazio. — Heures de loisir, par Pr. Étienne.

Couverture. — Annonces.

ABONNEMENT: pour la France, un an 10 fr.; six mois 6 fr. — Bureaux: 76, rue des Saints-Pères, Paris.

## LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Sommaire du 3 octobre:

TEXTE. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Le théâtre illustré: *Conte d'avril*, à l'Odéon; Exposition d'Anvers; La période électorale; La journée du candidat. — Le concours de pêche à la ligne. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Échecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES. — *Conte d'avril*, à l'Odéon. — Exposition d'Anvers. — La période électorale. — Les candidats conservateurs. — Réunion politique dans un café à la campagne. — La journée du candidat. — Concours de pêche à la ligne. — Échecs. — Rébus.



TAPIOCA  
J. CARRÈRE  
NANTES

Qualité Supérieure  
En vente dans toutes  
les bonnes maisons  
d'Épicerie et Comestibles

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

### VENTE VOLONTAIRE

Aux enchères publiques,  
Au domicile de M. FONTAINE-FLEURY,  
à Saint-Lambert-des-Lévéés,  
Le dimanche 25 octobre 1885,  
à midi 1/2, de :

Lits, armoires, chaises, coffres,  
pendules, linge, vaisselle, charrues,  
herbes, coupe-racines, sarcluses,  
voiture, bois, futailles, 2 vaches, etc.  
On paiera comptant avec 10 0/0 en  
sus pour les frais. (808)

### ADJUDICATION AMIABLE

Aux enchères publiques,

Dimanche 18 octobre 1885, à 4 heures  
du soir, en la mairie de Bagnaux,  
par le ministère de M<sup>e</sup> PINAULT,  
notaire à Saumur,

De la RÉCOLTE à faire en 1885,  
sur la moitié de 2 hectares 50 ares  
environ de vigne blanche et rouge, à  
la Bergère, commune de Bagnaux,  
appartenant à M. PIRON.

Au comptant avec 10 0/0 en sus.

Etude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

### VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Le dimanche 18 octobre 1885, à une  
heure, au château de la Perrière,  
commune de Saint-Cyr-en-Bourg,

DE :

Vins bruts rouges et blancs, vins  
mousseux et autres, machines à bou-  
cher et à doser, futailles, bouteilles,  
meubles de bureau, tables, chaises et  
fauteuils, pendules, caisse-coffre-fort,  
litterie, linge, vaisselle, etc.

Le tout dépendant de la faillite de  
M. Alfred ROUSTEAUX.

On paiera comptant avec 10 0/0 en  
sus pour les frais.

S'adresser audit M<sup>e</sup> PINAULT.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION

A Saumur, en l'étude dudit M<sup>e</sup> GAUTIER,  
le samedi 31 octobre 1885, à midi,  
par lots,

### LA FERME

DE

### La Bibardière

Exploitée par M. Louis FAÏMONT,  
Située près la Ronde, commune  
d'Allonnes et par extension commune  
de Neuillé,

D'une contenance totale de 16 hectares  
90 ares 15 centiares.

Pour plus amples détails, voir les  
placards. (800)

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE

Une MAISON bourgeoise, située  
à Saumur, rues de Nantilly et du  
Pressoir-Saint-Antoine, n° 21, avec  
cour, servitudes et vaste jardin.  
Revenu net : 1,300 fr.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAU-  
TIER, notaire. (700)

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

### A VENDRE

Par adjudication amiable,

Le mardi 8 décembre 1885, à une  
heure, en l'étude et par le ministère  
de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur,

### UNE MAISON

Située à l'angle de la rue d'Alsace et  
de la rue Gambetta,

Occupés en dernier lieu par M. Lafeuille,  
avocat.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur,  
rue Cendrière, n° 12.

### A VENDRE

Sur Saisie immobilière,

A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, le SAMEDI 17 octobre  
1885, heure de midi, au Palais de Justice de cette ville,

### LA TERRE DE SAINT-MAUR

Située commune du Thoureil, canton de Gennes,  
arrondissement de Saumur,

Comprenant :

- 1° L'ancienne ABBAYE de Saint-Maur, composée de très-vastes  
bâtiments ;
- 2° Le CORPS-DE-FERME, au midi de l'abbaye ;
- 3° La ferme du PRIEURÉ ;
- 4° La ferme de GATE-BOURSE ;
- 5° La ferme de BEAULIEU ;
- 6° Et plusieurs grandes pièces de Terres, Vignes et Bois.

Cette Propriété est située sur le bord de la Loire, à 2 kilomètres du  
pont de Saint-Mathurin et de la gare du chemin de fer d'Orléans et à  
4 kilomètre de la gare de La Menitré.

Elle sera mise en vente en NEUF LOTS.

Pour la désignation, le lotissement et les mises à prix, voir les  
offices.

S'adresser, pour les renseignements :

- 1° A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, poursuivant la vente ;
- 2° A M<sup>e</sup> DENIAU, notaire à Allonnes.

Etude de M<sup>e</sup> ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

### VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure,  
à La Rivière, sur la route de  
Chouzé à Saumur.

On vendra : un beau mobilier de  
salon en bon état, lits complets,  
meubles style Empire, une américaine,  
un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en  
voiture, trouveront une place dans  
l'écurie pour leur cheval. (768)

### VENTE

APRÈS FAILLITE

Le Dimanche 11 octobre 1885,  
à midi, et jours suivants, M<sup>e</sup> COTTIN,  
commissaire-priseur, procédera à la  
vente, aux enchères, des Graines four-  
ragères, potagères et à fleurs, des  
mobilier et matériel appartenant à la  
faillite des sieurs MARTIN et GENDREAU,  
qui se trouvent dans leurs magasins,  
sis aux Tellières, commune de  
Trélazé.

Au comptant et 5 0/0.

Les marchandises seront vendues  
les dimanche 11 et lundi 12, et les  
mobilier, le mardi 13. Voir les pla-  
cards. (810)

Direction générale de l'Enregistrement,  
des Domaines et du Timbre.

### VENTE

DE

### FARINES

Le SAMEDI 17 octobre 1885, à une  
heure de l'après-midi, dans les dé-  
pendances de la manutention mili-  
taire, à Saumur, il sera procédé, en  
présence de M. le Sous-Intendant mili-  
taire, à la vente aux enchères publi-  
ques de 98 quintaux métriques de  
farines jugées impropres au service  
des troupes.

(Elles contiennent 20,44 0/0 de  
gluten au lieu de 26 0/0, minimum  
fixé par le cahier des charges.)

Prix payable comptant, plus 5 0/0  
pour les frais.

Le Receveur des Domaines,  
(806) L. PALUSTRE.

### A LOUER

Premier Etage  
REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise.  
S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

Etude de M<sup>e</sup> BRETON, notaire à  
Varennes-sous-Montsoreau.

### VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS

Le dimanche 11 octobre 1885 et  
jours suivants, s'il y a lieu, à midi, en  
une maison située aux Petits-Champs,  
commune de Varennes-sous-Montso-  
reau, qu'habitait M. Mathurin Vallée,  
cultivateur, il sera procédé, par le  
ministère de M<sup>e</sup> BRETON, notaire à  
Varennes, à la vente aux enchères  
publiques des meubles et effets mobi-  
liers dépendant tant de la commu-  
nauté qui a existé entre ledit M. Ma-  
thurin Vallée et M<sup>me</sup> Marie Moussard,  
son épouse prédécédée, que de leurs  
successions.

On vendra notamment : Un pressoir,  
deux armoires, trois lits garnis, une  
table, un vaisselier, un coffre, un  
basset, chaises, vaisselle, linge, effets  
de garde-robe et un grand nombre  
d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0  
applicables aux frais.

### A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,  
DEUX

### MAISONS BOURGEOISES

Porte cochère, écuries et remises,  
Avec ou sans JARDIN.

Situées au Marronnier,  
Aménagement intérieur au gré des  
locataires.

S'adresser, pour tous renseigne-  
ments, à M. TOUCHAIS, propriétaire,  
ou à M. BROUË, 24, rue du Roi-René,  
à Saumur. (781)

### A CÉDER DE SUITE

Pour cause de décès,

### Un bon Atelier de menuiserie

Bien achalandé, bien outillé,  
Situé à Saint-Clément-des-Lévéés, près  
Saumur (Maine-et-Loire).

Pour tous renseignements et traiter,  
s'adresser à M<sup>me</sup> veuve RENOUBAD, à  
Saint-Clément. (765)

### A LOUER

PRÉSENTMENT,

### MAISON

Située rue du Port-Cigogne  
et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau  
jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup>  
veuve GOUBERT, au pavillon, rue des  
Capucins.

### A CÉDER

### BON CAFÉ

Situé au centre de la ville,  
Conditions avantageuses.  
S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER DE SUITE

MAGASIN  
Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

### A VENDRE

JUMENT  
Très-douce, poil bai,  
Âgée de 4 ans 1/2, se montant et  
s'attelant bien, taille 1<sup>m</sup>55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à  
Saumur, rue de l'Ancienne-Messa-  
gerie, 13. (776)

### A VENDRE

CROISÉES, PORTES et PLACARDS  
de toutes grandeurs.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

Au Comptant  
Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant  
à Yarrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70  
francs ;

Vin rouge supérieur à  
100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur  
foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9  
degrés.

Des échantillons sont envoyés sur  
demande. (339)

### CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nom-  
breuse clientèle qu'il reçoit des  
cidres et poirés de première qualité.  
Livraison par barrique et petit fût à  
domicile.

Magasin Picbat, place du Roi-René,  
et rue Nationale, 18. (799)

### FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

### COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

### LEMAIRE-BERSOULLÉ

M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,  
à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement  
de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

### M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur,  
rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clien-  
tèle, que d'après la baisse qui vient  
de s'effectuer sur les vins, il offre de  
très-bons vins rouges vieux et nou-  
veaux du pays, depuis 75 francs la  
barrique, et du vin blanc depuis 50  
francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en  
plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

### MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR

AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

### BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

DE MM. WICKUAM F<sup>rs</sup>, D<sup>rs</sup>, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE,  
16, A PARIS.

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur chez M<sup>me</sup> V. LARDEUX, coutelier et bandagiste.

Un employé spécialiste, s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### GRAND BUREAU DE PLACEMENT

AUTORISÉ  
Pour Domestiques et Employés des  
deux sexes, de tous corps d'état

LOCATION de Maisons, VENTE de Fonds  
de commerce.

S'adresser à M. et M<sup>me</sup> TRANCHANT,  
8, rue Colbert, TOURS. (811)

### Offres et Demandes

MERCERIE EN GROS  
Maison L. VINSONNEAU  
On demande un apprenti.

On demande du travail à la journée  
pour la lingerie et travaux de couture  
et raccommodages.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un employé  
sérieux, âgé de 20 ans au moins,  
pour une maison de commerce de la  
place.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne cul-  
sinière.

S'adresser, 15, rue de Bordeaux.

La maison P. FOUCHER, à Sa-  
umur, demande un apprenti pour  
la Bonneterie-Mercerie. (814)

### A VENDRE

### UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du  
Chardonnet, Saumur. (643)

### CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Le CHOCOLAT GUÉRIN-  
BOUTRON est recommandé par  
les sommités médicales aux personnes  
faibles et aux convalescents ; sa qua-  
lité supérieure, composée de cacao et  
sucre premier choix, en fait un ali-  
ment très-sain et en rend la digestion  
facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. à  
1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé su-  
périeur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 50  
la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confis-  
seur, ALLONX, GABREAU-HATOUX,  
MOLLAY fils, négociants, et dans les  
principaux magasins d'épicerie et de  
confiserie. (216)

### PARFUMERIE

### DES CHATELAINES

Les Spécialités de cette Maison conservées par  
Un demi siècle de succès

### Eau Tonique Parachute

DE CHALMIN

### Pommade des Châtelaines

### Pommade Epidermale

### Savon des Châtelaines

### Savon Epidermal

### Héliotrope blanc du Pérou

### Vinaigre Anglais, etc.

SE TROUVENT CHEZ :

Henri MACHET, Coiffeur-Parfumeur,  
Place de la Bilange, SAUMUR